

Decembre 1989: premisses du debat sur le passe recent en Roumanie

Gussi, Alexandru

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Gussi, A. (2006). Decembre 1989: premisses du debat sur le passe recent en Roumanie. *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 6(1), 115-134. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-56147-8>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0>

Décembre 1989

Prémises du débat sur le passé récent en Roumanie

ALEXANDRU GUSSI

La question du rapport au passé communiste en Roumanie est conditionnée par deux disparitions: celle de l'ancien dictateur et celle de l'ancien parti unique. Mais la mise en scène de chaque disparition est très différente, l'une est médiatique et radicale, l'autre est silencieuse et problématique, comme si la clarté éclatante de l'une obscurcissait les ressorts et l'histoire de l'autre.

Nous n'allons pas nous arrêter sur toutes les particularités de ce qu'on a appelé au début «la Révolution roumaine»¹, mais qui a été ensuite qualifié de «révolution confisquée»², «mise en scène d'une révolution typique»³, «coup d'État typique»⁴ et de «révolte populaire confisquée par les nomenklaturistes»⁵. Nous nous sommes intéressés aux jours qui suivirent la fuite du secrétaire général du PCR, essayant de surprendre l'attitude initiale à l'égard de la période totalitaire des nouveaux dirigeants.

Un détail particulièrement significatif du rapport des Roumains avec les symboles du régime déchu ressort d'une absence. En décembre 1989, les manifestants de Bucarest, ne sont pas allés démanteler la statue de Lénine⁶, car sa fonction dans la propagande du régime apparaissait comme marginale, mais aussi parce qu'aucun groupe anticommuniste n'était structuré. Il n'existe donc pas, immédiatement après la fuite de Nicolae Ceaușescu, ce type de mobilisation qui part des intellectuels et dissidents, qu'on trouve dans les autres pays ex-communistes, y compris en URSS. Ces groupes n'apparaîtront qu'après les événements révolutionnaires, comme réaction non pas au communisme, mais au nouveau pouvoir en place.

Le premier communiqué du CFSN

La première vision rétrospective du passé communiste apparaît dans les communiqués du Conseil du Front du Salut National (CFSN), formé le 22 décembre

¹ Par les premiers dirigeants postcommunistes mais aussi par les médias.

² Catherine DURANDIN, *Histoire des Roumains*. Fayard, Paris, 1995, p. 12.

³ Annely Ute GABANY, *Revoluția neaterminată*, trad. roum. S. Ceaușu, Fundația Culturală Română, București, 1999, p. 19.

⁴ Olivier Duhamel et Yves Meny prennent l'épisode de décembre 1989 comme un exemple pour un coup d'État classique, v. Olivier DUHAMEL, Yves MENY (éd.). *Dictionnaire constitutionnel*, PUF, Paris, 1992, p. 243. En ce sens v. aussi Radu PORTOCALĂ, *Autopsie du coup d'État roumain*, Calman-Lévy, Paris, 1990.

⁵ Tom GALLAHER, *Democrație și naționalism*, trad. roum. I. Ieronim et M. Kleininger, All, București, 1999, p. 3.

⁶ La statue de Lénine de Bucarest n'est démontée que le 3 mars 1990.

1989. L'acte initial du groupe dirigé par Ion Iliescu¹ fut «Le communiqué adressé par le CFSN au pays»², premier message officiel du nouveau pouvoir, par lequel ils annonçaient leurs intentions. Le texte du premier communiqué du CFSN, fondateur pour le nouveau régime, apparaît dans *Monitorul Oficial* daté du même jour³. Les termes qui y décrivent le rapport à l'ancien régime seront constitutifs de l'attitude manifestée à l'égard du passé communiste par le parti constitué autour de ce groupe qui prit le pouvoir en décembre 1989. Dans ce communiqué, le régime antérieur est à plusieurs reprises désigné comme étant celui du «clan Ceaușescu»; le texte parle une fois de la «famille despotique», et une fois de la «tyrannie totalitaire»⁴. Le sort du PCR n'est pas évoqué, le parti et son idéologie ne sont même pas nommés, et encore moins explicitement condamnés. En même temps, on stipule l'abandon du «rôle dirigeant d'un seul parti» et «l'élimination des dogmes idéologiques», ce qui, implicitement, équivaut à la proclamation par ce texte de la fin du régime communiste⁵.

L'avenir est esquissé sous la forme de plusieurs «propositions» comme «l'instauration de la démocratie», «l'organisation d'élections libres», «la séparation des pouvoirs» et le «respect des droits et libertés des minorités»⁶. Le terme de «proposition» est significatif pour l'intention du nouvel organisme de ne pas avoir l'air de vouloir imposer autoritairement certaines solutions; même la liste des membres du Conseil est présentée comme étant provisoire, ouverte, mais aucune explication éloquentes n'est donnée sur les qualités requises pour y accéder.

Dans le texte du communiqué, l'avenir politique n'apparaît pas en contraste avec les quarante-cinq années de régime communiste, mais avec tout ce qui est considéré comme «structure de pouvoir du clan Ceaușescu»: le gouvernement et le Conseil d'État. Le parti est invisible pour les auteurs du texte qui annoncent seulement que «l'entier pouvoir dans l'État est repris par le Front du Salut National»⁷. Le FSN prend donc le pouvoir à l'aide d'un discours qui ignore l'existence même de l'ancien parti unique, ce qui peut être vu comme une tactique dictée par l'urgence, qui évite toute forme de condamnation ou de réhabilitation du PCR, permettant ainsi de rendre le Front acceptable pour tous. Cette absence constitue une inflexion par rapport au premier discours de Ion Iliescu à la Télévision Roumaine (TVR), au cours duquel il avait essayé de présenter le parti comme une victime de Nicolae Ceaușescu et s'était réclamé de la tradition du communisme roumain⁸.

Une vision rétrospective, qui prenne en considération l'évolution ultérieure du Front du Salut National et part de la présence au sein de ce groupe de personnalités importantes du régime communiste comme Alexandru Bârlădeanu⁹, Silviu

¹ Membre du Comité Central du PCR 1969-1984, membre du Conseil Politique Exécutif du CC du PCR 1969-1979, ministre de la Jeunesse entre 1969-1971, secrétaire avec la propagande du CC du PCR en 1971.

² *Monitorul Oficial al României*, I, no. 1, 22 décembre 1989, p. 1.

³ *Ibidem*.

⁴ *Ibidem*.

⁵ *Ibidem*.

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Ibidem*.

⁸ Domnița ȘTEFĂNESCU, *Cinci ani din istoria României*, Mașina de Scris, București, 1994, p. 24.

⁹ Entre 1955-1969 vice-président du Conseil des ministres et membre du Comité Central du PCR.

Brucan¹ et Corneliu Mănescu², fait de l'urgence dans laquelle est rédigé le texte l'élément révélateur d'une expression spontanée de l'attitude à l'égard de l'ancien parti unique. Ce qui ne veut pas dire que le texte du 22 décembre n'a pas comme principal but de permettre le ralliement à la nouvelle équipe du plus grand nombre de Roumains, notamment de ceux qui risquent de s'opposer à un changement radical. Mais les moyens par lesquels le texte, ensuite les discours des dirigeants du FSN, arriveront à cette fin apparaissent comme conditionnés par un autre impératif, celui de réduire la définition du régime en train de s'écrouler au règne d'un seul homme, aidé uniquement par sa famille et par quelques fidèles.

En prenant le pouvoir au nom de ceux qui se sont révoltés, le CFSN, en tant que nouvelle structure du pouvoir étatique, devait non seulement rassurer les hommes de l'ancien régime, mais aussi leur permettre de se faire accepter comme nouveaux dirigeants, et les blanchir de toute responsabilité dans les abus que dénonçaient les révoltés. Indépendamment d'une lecture spontanée du passé récent à partir de la situation nouvellement créée, Ion Iliescu et son groupe devaient offrir, ou au moins esquisser, une lecture du passé communiste compatible avec leur prétention de représenter les révoltés qui emplissaient les rues de Bucarest, de Timișoara et d'autres villes du pays.

Comme on l'a vu, le FSN n'évoque aucun transfert d'attributions de la part du PCR, mais seulement des structures de pouvoir du *clan Ceaușescu*, ce qui laisse entendre que le seul et véritable détenteur du pouvoir n'avait pas été le Parti Communiste, mais ce clan. Le PCR est ainsi à la fois inutilisable comme structure politique et occulté comme symbole; du coup, le parti est épargné, et la contestation de ses structures dirigeantes est endiguée. Le Parti Communiste disparaît comme acteur politique, mais cela rend également possible la reprise du pouvoir par un groupe de l'intérieur de sa nomenclatura.

L'évocation du risque d'une éventuelle guerre civile, renforcée par l'existence des terroristes, ne fera que consolider une attitude qu'annonce le premier communiqué du CFSN: il faut accepter la nouvelle structure politique non seulement parce qu'elle répond aux demandes des révoltés, mais aussi parce qu'elle représente une forme de continuité par rapport à l'ancien régime, ce qui garantit l'acceptation de son autorité par les structures de l'État.

En fait la lecture implicite du passé proposée par le CFSN rend invisible le parti, justement parce que l'essence même du processus de la prise du pouvoir par ce groupe se déroule à l'intérieur même de l'élite du PCR. Au siège du Comité Central du parti unique, où se retrouve au début le groupe de Ion Iliescu, se déroule en décembre 1989 une histoire qui fait partie de celle du PCR et ne peut être comprise qu'en relation avec la tradition de ce parti³.

L'interprétation de l'absence dans le texte de toute référence au parti unique est donc le signe d'une volonté non seulement de rassembler, mais aussi de rendre en un certain sens utilisable l'héritage du PCR délesté de Nicolae Ceaușescu et de ses proches; on peut donc dire que, si le FSN ne condamne pas le Parti Communiste, c'est parce qu'il envisage de le remplacer en tant que structure à la fois étatique et

¹ Entre 1944 et 1956 il est un des dirigeants du quotidien du parti, *Scântea*. Ambassadeur aux États-Unis entre 1956-1959, représentant à l'ONU entre 1959 et 1961.

² Entre 1948 et 1955 est adjoint du ministre de la Défense, ministre des Affaires extérieures 1961-1972.

³ Il existe une tradition du PCR de l'élimination de ses anciens dirigeants. V. Pavel CĂMPEANU, *Ceaușescu, anii numărătorii inverse*, Polirom, Iași, 2002, p. 6.

partisane. Cette intention ne devient évidente que dans les semaines qui suivent la prise du pouvoir; la tentative de simple remplacement des principaux dirigeants est attestée aussi par le type de relation que le Front veut avoir avec l'État et la société, notamment par l'organisation de cellules du CFSN au niveau des entreprises. Le recours en 1990 aux ouvriers bucarestois et aux mineurs comme forces de répression contre l'opposition naissante non seulement va confirmer cette démarche mais aussi sera le signe d'un type d'action et de légitimation qui découle directement de la logique de la lutte des classes.

En fait, la disparition du Parti Communiste n'est pas, comme on aurait pu le croire à l'époque, le signe des intentions révolutionnaires de la nouvelle équipe dirigeante, mais une modalité par laquelle le démantèlement d'une structure politique se substitue au changement de l'élite politique¹; c'est une révolution institutionnelle qui permet cette forme de continuité. Le PCR n'est pas écarté du pouvoir au nom d'une condamnation de ses abus; au contraire, les discours des dirigeants du CFSN préviennent une telle lecture des réalités en décrivant le régime antérieur comme une dictature familiale pendant laquelle le Parti Communiste, au nom duquel le pouvoir était nominalement exercé, avait de fait disparu. Ce raisonnement aboutit à deux implications majeures:

D'abord, le premier communiqué est celui par lequel, en constatant la perte, bien antérieure à 1989, du monopole du pouvoir du Parti Communiste, on proclame la dissolution officielle de ce parti. Comme cette dissolution n'est ni une interdiction par la loi du PCR, ni le simple constat d'une disparition – car, à l'époque, du point de vue formel, les structures du parti existaient encore –, le communiqué du FSN apparaît comme l'acte par lequel un groupe décide, de l'intérieur, la dissolution du parti. Le 22 décembre 1989, le CFSN prend donc non seulement le pouvoir étatique, mais aussi le pouvoir à l'intérieur du PCR; cependant, ce dernier pouvoir n'est utilisé que pour décider la dissolution du Parti Communiste et, en même temps, pour jeter les bases d'une autre structure partisane, le FSN.

La deuxième implication est liée à la constitution de la liste des membres du CFSN et aux significations qu'on peut tirer de la composition du nouveau pouvoir. Il convient tout d'abord de préciser les conditions dans lesquelles se forme le CFSN du point de vue public: tout commence avec la première intervention télévisée de Ion Iliescu, qui débute son discours en accusant Nicolae Ceaușescu d'avoir «souillé les nobles idéaux du communisme»² et fait appel aux «gens responsables»³ de se réunir au siège du Comité Central du PCR.

En conséquence le texte du premier communiqué est rédigé par d'anciens dignitaires du régime qui étaient entrés en conflit avec N. Ceaușescu – Ion Iliescu⁴, A. Bârlădeanu, Silviu Brucan, Nicolae Militaru⁵. D'autre part le vice-président du

¹ Henry F. CAREY, «From Big Lie to Small Lies: State Mass Media Dominance in Post-Communist Romania», *East European Politics and Societies*, vol. 10, no. 1, Winter 1996, pp. 16-45/21.

² Domnița ȘTEFĂNESCU, *Cinci ani din istoria României*, cit., p. 24.

³ *Ibidem*.

⁴ D'ailleurs par exemple pour Vladimir Tismăneanu Ion Iliescu n'a jamais été un dissident et il est resté toujours attaché à ce qu'il appelle «les nobles idéaux du socialisme», Vladimir TISMĂNEANU, «The Leninist Debris or Waiting for Peron», *East European Politics and Societies*, vol. 10, no. 3, Autumn 1996, pp. 504-535/528.

⁵ Général entré en conflit avec N. Ceaușescu. Membre suppléant du Comité Central du PCR entre 1974-1984, adjoint du ministre des Constructions industrielles entre 1978 et 1984.

CFSN, Dumitru Mazilu¹, insiste sur le fait qu'il s'agit de la «Révolution de la jeunesse»², ce qui pouvait cacher l'appartenance des dirigeants du FSN et d'une partie importante du nouveau gouvernement à l'ancienne élite politique. De même, la présence parmi les signataires du premier communiqué des noms de certains dissidents anticommunistes, comme Doina Cornea à qui on n'avait pas demandé son avis³, était une modalité par laquelle le groupe voulait se présenter en rupture avec l'ancien régime, et qui montrait surtout la diversité et l'ouverture qui le caractériseraient. D'ailleurs, le seul endroit où, dans le premier communiqué, on ne désigne pas l'ancien régime comme étant simplement celui de Nicolae Ceaușescu, c'est le paragraphe qui annonce la composition du Conseil du FSN:

«Les organisations et les groupes qui se sont dressés avec courage pour la défense de la liberté et de la dignité dans les années de la tyrannie totalitaire»⁴.

Cette phrase, comme la liste même des membres, permet la confusion entre les opposants à la famille Ceaușescu et ceux au système communiste. Ce n'est qu'après avoir fait ces observations qu'on pourra comprendre comment et pourquoi le FSN se présente comme l'émanation des révolutionnaires et fonde sur cette prétention la légitimité du nouveau pouvoir. En fait, le 22 décembre, les anciens membres de la nomenklatura se refont une identité politique en invoquant cette image de l'émanation.

Les trente-neuf personnes de ce qui est présenté comme une liste provisoire peuvent être divisées, selon la place qu'elles occupent sur cette liste, en quatre catégories: les opposants au régime, les chefs de l'armée, les membres de la nomenklatura en conflit avec la ligne de Nicolae Ceaușescu, et certains participants aux manifestations de rue, minoritaires. Les six premiers noms de la liste sont ceux d'opposants connus au régime (Doina Cornea, Ana Blandiana, Mircea Dinescu, Laszlo Tökes, Dumitru Mazilu, Dan Deșliu), les deux noms suivants sont ceux des généraux Victor Stănculescu et Ștefan Gușe, les numéros un et deux de la hiérarchie militaire avant la chute du régime. Ensuite se mêlent des participants aux démonstrations et d'anciens nomenklaturistes comme Alexandru Bărlădeanu, Silviu Brucan, Corneliu Mănescu et Ion Iliescu; suivent ceux qu'on appellera les «révolutionnaires», des noms qui ne disent rien à l'époque, mais qui recevront des responsabilités politiques importantes par la suite: Petre Roman, Gelu Voican-Voiculescu, Bogdan Teodoriu, Adrian Sârbu, Cazimir Ionescu, Constantin Ivanovici.

Ion Iliescu est vu par les dirigeants autoproclamés et se voit lui-même comme le véritable leader du groupe; c'est d'ailleurs lui qui, comme on l'a vu, avait initié sa constitution, en faisant appel aux «vrais démocrates»⁵ de le rejoindre pour former le Front⁶.

¹ Ancien rapporteur à l'ONU sur la question des droits de l'homme en Roumanie, critique du régime d'avant 1989.

² Silviu BRUCAN, *România Liberă*, 28 décembre 1989.

³ Ultérieurement ils vont accepter de rentrer dans le CFSN en participant ainsi au consensus initial qui considère Ion Iliescu comme étant l'homme du moment.

⁴ *Monitorul Oficial al României*, I, no. 1, 22 décembre 1989.

⁵ *Ibidem*.

⁶ Avant 1989 «les démocrates» étaient uniquement les communistes.

Le procès du couple Ceaușescu

Dans le communiqué du 25 décembre, qui annonce le futur procès, le CFSN paraît en avoir déjà décidé le dénouement:

«La culpabilité du dictateur et de ses anciens laquais face à l'histoire et aux lois sera établie par les tribunaux, qui décideront avec sévérité les sanctions pour l'action de la destruction du pays»¹.

Le lendemain, un autre communiqué confirmait l'exécution de Nicolae Ceaușescu et d'Elena Ceaușescu, et reprend le verdict du tribunal extraordinaire:

«1. Génocide – plus de 60 000 victimes. 2. Mise en péril de l'autorité de l'État par l'organisation d'actions armées contre le peuple et contre l'autorité de l'État. 3. Destruction de biens publics, par la démolition et l'endommagement de bâtiments, des explosions dans les villes, etc. 4. Sabotage de l'économie nationale. 5. Tentative de s'enfuir du pays en vue d'utiliser des fonds de plus d'un milliard de dollars déposés dans des banques étrangères.

Pour ces crimes contre le peuple roumain et contre la Roumanie, les accusés sont condamnés à la peine de mort et la confiscation de leur fortune»².

Des cinq chefs d'accusation, le troisième et le dernier désignent la période postérieure au 22 décembre, le premier celle d'entre le déclenchement des révoltes et le 22 décembre, et deux seulement désignent la période d'avant 1989, mais sont uniquement d'ordre économique. Le deuxième point est le plus révélateur du rapport entre le CFSN et l'État, puisqu'il concerne la période ultérieure à la fuite du 22 décembre, «les actions armées» sont celle des «terroristes», le «pouvoir d'État» étant celui détenu par le Conseil du FSN. D'ailleurs, le 26 décembre le CFSN annonçait:

«La création de tribunaux militaires extraordinaires qui jugeront toutes les actions terroristes. Le jugement suivra une procédure d'urgence et l'exécution des sentences se fera immédiatement»³.

Finalement, aucune personne ne sera jugée et les emprisonnés, présumés terroristes, seront tous libérés. Nulle institution n'assumera la responsabilité de cette libération, et les autorités de l'État ne rendront jamais publiques les conclusions des enquêtes sur ce sujet. L'existence des terroristes a mis fin aux manifestations de rue et a légitimé l'exécution rapide du couple Ceaușescu.

Il faut observer les traits typiquement stalinien de ce procès, où les juges, et même l'avocat de la défense, jouent le rôle de procureurs, l'effort pour déterminer le dictateur à faire son autocritique, et surtout un verdict connu par avance et résultant de la décision des dirigeants politiques⁴. Le couple, dont le sort est décidé au nom de l'urgence et de la victoire du mouvement révolutionnaire, est jugé selon les lois du régime communiste et, finalement, exécuté dans des conditions

¹ Communiqué du CFSN, *Monitorul Oficial al României*, I, no. 2, 25 décembre 1989.

² Communiqué du CFSN, *Monitorul Oficial al României*, I, no. 3, 26 décembre 1989.

³ *Monitorul Oficial al României*, I, no. 5, 27 décembre 1989, p. 1.

⁴ Comme le reconnaissent d'ailleurs tous les principaux décideurs du moment, Ion Iliescu, Petre Roman, Silviu Brucan.

quasi-anarchiques. Pour le président du CFSN, le procès était un «acte de justice populaire»¹; en même temps, Ion Iliescu considérait comme légal ce procès²:

«On a respecté la Constitution et la législation qui étaient en vigueur au temps de Nicolae Ceaușescu. La peine de mort y était prévue»³.

Argument qui, par ailleurs, montre l'attachement à la continuité juridique entre les deux régimes. En fait, la contradiction est saisissante entre le désir de préserver la forme d'un procès, et son déroulement incompatible avec l'esprit de justice. Cela nous donne une clé pour comprendre, au-delà du moment exceptionnel, la logique de l'apparence et de la dissimulation dans laquelle choisit de s'inscrire le nouveau pouvoir, lequel justifie l'exécution par le «risque de la contre-révolution»⁴.

Le moment du procès révèle de façon paradoxale une certaine similitude entre l'attitude à l'égard des événements des principaux acteurs, Nicolae Ceaușescu et son successeur à la tête de l'État, Ion Iliescu. L'ancien président roumain vivait dans la peur d'un coup d'État, et sa suspicion se trouvait confirmée, de son point de vue, par le déroulement des événements. D'autre part, il s'était préparé à cette éventualité et avait prévu des moyens pour s'en sortir. Pendant le procès, il paraît nourrir encore l'espoir que des troupes fidèles viendront le libérer. En même temps, Ion Iliescu craint ces troupes, en tout cas justifie le caractère expéditif du procès par leur existence.

L'existence des terroristes, des fidèles à Nicolae Ceaușescu, non seulement justifie l'exécution expéditive de celui-ci, mais a aussi comme conséquence la construction par les nouveaux dirigeants d'une figure de l'adversaire, dont la disparition après l'exécution rend possible la présentation du CFSN comme vainqueur d'un ennemi des changements révolutionnaires.

Au fond, sans être un vrai procès, l'organisation de la disparition du couple Ceaușescu n'apparaît pas comme un simple assassinat politique; il n'y a pas de façon manifeste un commanditaire et un exécutant⁵. En revanche c'est évident à qui profite ce geste, par lui le Front prend définitivement le pouvoir car il symbolise la maîtrise incontestable de la situation. Mais surtout l'exécution rappelle la traditionnelle violence des rapports entre les dirigeants du PCR, notamment au moment du changement du leader⁶. Pourtant le CFSN, en vertu du contexte, apparaît à l'époque non pas comme responsable d'un acte contraire à l'esprit de justice, mais comme l'organisme qui a rendu possible l'anéantissement de toute éventualité d'un retour en arrière. La violence du moment et l'évidence de certains changements politiques vont, au moins à court terme, rendre politiquement inefficaces toutes les critiques sur les continuités par rapport à l'ancien régime et sur le sort du PCR.

¹ Ion ILIESCU, *Revoluție și reformă*, Editura Enciclopedică, București, 1994, p. 81.

² Pour la version la plus complète v. Ion ILIESCU, *Revoluția trăită*, Editura redacției publicațiilor pentru sănătate, București, 1995, pp. 5-90.

³ *Ibidem*, p. 53.

⁴ Silviu BRUCAN. *Generația irosită. Memorii*, Universul & Calistrat Hogaș, București, 1992, p. 16.

⁵ La responsabilité est partagée entre les membres du CFSN qui prennent la décision initiale, ensuite les formalités du procès diluent encore plus les responsabilités ultérieures des membres du complet, enfin les participants au pluton d'exécution ne vont pas attendre un ordre pour tirer.

⁶ Comme l'assassinat du secrétaire général du Parti Communiste Ștefan Foriș du 4 avril 1944. V. Pavel CÂMPEANU, *Ceaușescu, anii...cit.*, p. 134.

Le sort de l'ancien parti unique

Le premier communiqué officiel du CFSN est, comme on l'a vu, une tentative de concilier deux impératifs contradictoires: celui de se faire accepter par ceux qui étaient sortis dans les rues, et celui de fidéliser les membres des structures de l'État. Le texte ne parle qu'indirectement de l'idéologie du parti unique, quand il dénonce le fait que l'ancien régime avait favorisé «les dogmes idéologiques» au détriment de «la défense des vrais valeurs de l'humanité»¹. Cette condamnation, au nom des *valeurs de l'humanité* rappelle que, dans un discours tenu à la TVR quelques heures avant la rédaction du texte, Ion Iliescu avait invoqué les valeurs humanistes du communisme². En plus, le communiqué ne condamne aucunement le parti ou la doctrine communiste. Etant donné que ce texte fondateur ne le nomme pas, l'ancien parti unique n'appartient pas aux institutions de la Roumanie postcommuniste, mais comme il n'est pas condamné, le PCR sera souvent invoqué dans les discours politiques de l'opposition comme s'il existait sous la forme du FSN.

Le CFSN s'autoproclame le représentant des révoltés, mais il est impossible de comparer ses objectifs avec ceux des manifestants du 22 décembre, car ces derniers n'avaient ni dirigeants, ni une articulation du discours qui dépassât des slogans comme «Mort au tyran», «Nous voulons des élections libres», «Pas de communistes»³. On peut seulement déduire l'état d'esprit du moment d'épisodes significatifs comme celui de la tentative de l'avant-dernier Premier ministre de Nicolae Ceaușescu, Ilie Verdeț, de présenter le 22 décembre à la foule de la Place du Palais un gouvernement provisoire. Il sera violemment repoussé par des slogans anticommunistes⁴.

Après cet épisode, il semblait évident que les manifestants demandaient plus que le simple départ de Nicolae Ceaușescu, et le premier communiqué du CFSN donne la mesure de cette attente. Ion Iliescu est sifflé quand il s'adresse aux manifestants avec l'appellatif *tovarăși* (camarades). Il ne répétera plus ce qui apparaissait désormais comme une faute, et son adaptation sur ce point symbolique est caractéristique pour l'effort du CFSN de s'adapter à l'esprit des révoltés.

En même temps, dans les messages du CFSN, l'ancien régime est assimilé presque exclusivement avec la personne de l'ancien chef du PCR et de l'État, et Ion Iliescu n'hésitera pas à réaffirmer, au début de janvier 1990, son attachement «aux valeurs communistes qui sont empreintes d'humanisme européen»⁵, ce qui était très décalé par rapport aux discours des nouveaux dirigeants de l'Europe Centrale. En même temps, pour Ion Iliescu «le Front et le Parti Communiste Roumain n'ont rien en commun»⁶, assertion qui devrait laisser sans objet les critiques qui assimilaient le PCR et le FSN. Nous n'allons pas insister ici sur la question de la mesure dans laquelle le FSN pouvait être vu comme un parti successeur⁷, nous nous

¹ *Monitorul Oficial al României*, I, no. 1, 22 décembre 1989.

² Domnița ȘTEFĂNESCU, *Cinci ani...* cit., p. 24.

³ *Ibidem*, pp. 13-28; Irina NICOLAU, *Vom muri și vom fi liberi*, Meridiane, București, 1990.

⁴ Domnița ȘTEFĂNESCU, *Cinci ani...* cit., p. 23.

⁵ Entretien au *Figaro magazine*, 6-12 janvier 1990.

⁶ *Ibidem*.

⁷ En ce sens v. Alexandru GUSSI, «Le poids du rapport au passé communiste dans la construction identitaire. Le cas du Parti Social-Démocrate Roumain», *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. III, no. 3, 2003, pp. 699-725.

contenterons d'observer que l'attitude de nier tout rapport avec le PCR relève d'une volonté de rendre inutile toute tentative à trouver un responsable institutionnel du régime totalitaire.

Mais, pour mettre en perspective cette démarche, il faut rappeler l'atmosphère de décembre 1989 et l'attitude générale envers l'ancien parti unique. Immédiatement après la fuite de Nicolae Ceaușescu, devient manifeste une tension entre les demandes des manifestants massés devant le Comité Central du PCR et les annonces faites à la Radiotélévision. Quand la radio annonce la fuite de Nicolae Ceaușescu, le présentateur Viorel Popescu crie «Vive la liberté dans la Roumanie Socialiste!»¹, tandis que les manifestants s'étaient radicalisés, notamment en arrachant du drapeau les armoiries de la Roumanie Socialiste.

Dans l'après-midi du même jour, on commence à faire appel à la population pour venir défendre les sièges de la radio et la TVR; en même temps, on présente – en partie négativement – ce qui se passe dans la Place du Palais, car là «on dit des mensonges»², et on va même demander aux manifestants de quitter les lieux:

«Citoyens de la Place du Palais, vous êtes instamment priés de quitter le Place, pour que l'armée fasse son devoir et liquide les dernières bandes de terroristes»³.

Comme si les manifestants étaient censés regarder la télé qui aurait dû transmettre leur propre manifestation! En fait ce type de demande mettait les manifestants dans une mauvaise situation face au reste de la population. D'autre part, on demande aux ouvriers d'aller défendre leurs usines; à la TVR, Teodor Brateș⁴ fait ainsi appel à «l'esprit patriotique, l'esprit révolutionnaire, l'esprit ouvrier»⁵ des Bucarestois. Ainsi la population est partagée en deux: il y a, d'une part, ceux qui regardent la télé ou écoutent la radio, les Bucarestois étant priés de venir défendre certaines institutions des attaques des terroristes; d'autre part, il y a ceux qui étaient déjà dans les rues, et qui sont dissuadés de continuer leurs manifestations.

Par cette opération, ne serait-ce qu'au point de vue symbolique, la TVR confisque la révolution au moment où elle cesse de transmettre les images des manifestants qui avaient chassé Nicolae Ceaușescu, et essaie de disloquer ceux qui restent dans la rue; la télévision se transforme ainsi dans l'unique espace symbolique de déroulement des événements révolutionnaires⁶. Cette illusion de la révolution télévisée aide la majorité de la population à se sentir présente à une révolte à laquelle elle n'a pas participé⁷. Cette complicité entre la TVR et ses téléspectateurs explique la très grande et durable crédibilité et influence politique dont cette institution a joui après 1989, en dépit de sa dépendance par rapport au pouvoir en place⁸.

¹ RADIO ROMÂNIA (ed.) *E un început în tot sfârșitul. Culegere selectivă din programele radiodifuzate în perioada 17-23 decembrie 1989*, Editura Casa Radio, București, 1998, p. 81.

² Doina Andrieș (Radio România), in *Ibidem*, p. 81.

³ Viorel Popescu (Radio România entre 17 et 19 heures), in *Ibidem*, p. 85.

⁴ Qui dirige les transmissions de la télévision pendant les événements révolutionnaires.

⁵ *Ibidem*, pp. 91, 124.

⁶ D'ailleurs dans ce qu'on a appelé «la première révolution en direct» on doit distinguer deux étapes, une spontanée, qui comprend surtout la retransmission de la manifestation, et une étape qui se passe dans le studio 4 de la TVR.

⁷ Ce qui était également le cas des nouveaux dirigeants.

⁸ V. Henry CAREY, «From Big Lie to Small Lies...cit.», pp. 16-45.

D'autre part, l'un des moments les plus significatifs quant au rapport entre les manifestants et les nouveaux dirigeants se passe justement dans la place en face du Comité Central du PCR, au moment où, voulant prendre la parole pour la première fois, Ion Iliescu est reçu avec hostilité et des slogans anticommunistes¹. Ion Iliescu s'adresse à la foule et réplique: «On a pratiquement liquidé les anciennes structures du parti, le gouvernement et ainsi de suite»², ce qui marque, de fait, l'annonce symbolique de la chute du régime communiste.

Dans ses mémoires, Ion Iliescu parle à plusieurs reprises de la disparition spontanée de l'ancien parti unique; il dit aussi avoir annoncé «la liquidation des structures de l'État totalitaire et de son principal instrument politique, le Parti Communiste»³, comme s'il ne s'agissait que d'un simple constat. En fait, cette annonce était plus qu'un constat et avait plus qu'une valeur symbolique, car celui qui venait de prendre le pouvoir, par une succession à l'intérieur même du PCR⁴, annonce – en partie, sous la pression de la foule – l'abandon du système institutionnel qui l'a produit, et la fin du monopole politique du PCR.

Au deuxième anniversaire de la chute du régime communiste, Ion Iliescu va déclarer devant le Parlement que:

«Le Parti Communiste a disparu de la vie politique du pays. Et cela non à la suite d'une action violente, mais par l'entrée dans une nouvelle étape historique»⁵.

Les nouveaux dirigeants veulent se poser en personnes ayant contribué au changement de régime, tout en se gardant d'assumer explicitement le geste de la dissolution du Parti Communiste, qu'ils considèrent comme un fait accompli au moment de leur apparition sur la scène publique. Cette double signification qu'on peut donner aux premiers rapports du CFSN à l'ancien parti unique, correspond au double discours visant d'une part ceux qui regrettent cette disparition, présentée comme une fatalité, et, d'autre part, ceux à qui l'on veut faire croire qu'il s'est agi d'une démarche volontaire.

Une autre dimension importante du rapport au PCR résulte de la réaction de l'ancien organe du PCR, *Scântea*. Si, dans sa première intervention télévisée, le président du CFSN accuse Nicolae Ceaușescu d'avoir «souillé les idéaux du socialisme»⁶, *Scântea*, qui se transforme en *Scântea Poporului* (*Scântea du peuple*), reprend cette idée dans son premier éditorial du 23 décembre:

«Personne n'a crié „à bas le socialisme“, mais seulement „à bas le dictateur“, donc la voie du peuple roumain est celle du socialisme purifié de tout ce qui, ces dernières années, a souillé les beaux principes socialistes»⁷.

L'éditorialiste reprend donc les mêmes les termes de la déclaration de Ion Iliescu, celui-ci est ainsi reconnu comme le nouveau producteur de la ligne du

¹ RADIO ROMÂNIA, (ed.) *E un început în tot sfârșitul ...cit.*, p. 276.

² *Ibidem*, p. 276.

³ Ion ILIESCU, *Revoluție ...cit.*, p. 56.

⁴ Ion Iliescu était depuis plusieurs années vu comme le plus probable successeur à la direction du PCR.

⁵ Ion ILIESCU, «Discurs în fața Parlamentului, decembrie 1991», în *Momente de istorie*, vol. III, Editura Enciclopedică, București, 1996, p. 113-127/115.

⁶ Domnița ȘTEFĂNESCU, *Cinci ani... cit.*, p. 24.

⁷ *Sântea Poporului*, 23 décembre 1989, p. 1.

discours officiel, que cette publication veut toujours refléter. D'autre part, la rapidité avec laquelle le quotidien d'un parti qui n'existe plus s'érige en porte-parole de ceux qui ont mis en œuvre sa disparition ne peut s'expliquer que par rapport au fait que, pour une partie de la hiérarchie du parti, Ion Iliescu était depuis longtemps pressenti comme un possible successeur de l'ancien secrétaire général.

Sans être rédigé dans les mêmes conditions d'urgence que le premier communiqué du CFSN, celui du 25 décembre est plus significatif par le vocabulaire utilisé. Il annonce que «Les organes des nouvelles structures de la démocratie doivent commencer d'urgence leur activité»¹, et Ion Iliescu, après la lecture du communiqué, ajoute que:

«Il est absolument nécessaire de réaliser une *unité dans l'action* de toutes les forces intéressées au redressement du pays»².

Ces formules rappellent que le régime communiste se voulait une forme de régime démocratique et que le moment révolutionnaire peut être vu comme l'occasion à un retour aux principes léninistes³. Il est d'ailleurs significatif que *Monitorul Oficial* reprenait à l'époque toutes les interventions télévisées du nouveau président, ce qui prolonge l'habitude de l'obligation de la conformation aux «indications»⁴ de Nicolae Ceaușescu.

Un autre texte important est celui du décret de constitution du FSN du 27 décembre, qui, au dixième et dernier article stipule que «Sont et restent dissoutes toutes les structures de pouvoir de l'ancien régime dictatorial»⁵. Il est significatif que le CFSN trouve nécessaire de confirmer cette annonce qui figurait déjà dans le premier communiqué du CFSN du 22 décembre. En tout cas elle représentait une forme de réaffirmation de la dissolution du PCR. Faisant partie de l'acte légal qui fonde le FSN, cette confirmation prend une valeur constitutionnelle et exprime l'apparition de la nouvelle organisation, qui détient le pouvoir en l'État, sur les ruines du PCR. En plus, l'ancien parti unique n'est toujours qu'implicitement nommé, ce qui confirme que le FSN construit son rapport à son prédécesseur non pas en le condamnant, mais tacitement, se contentant d'en constater l'absence.

Une première conclusion est que la question du rapport du Conseil du FSN au PCR est occultée par l'apparition des *terroristes*. Les nouveaux dirigeants revendiquent comme unique préoccupation le ralliement des chefs de l'Armée, de la milice et de la Securitate; le silence initial sur les responsabilités est ainsi justifié par les priorités du moment. Même les principaux acteurs de ces événements considèrent que seule une personnalité comme Ion Iliescu et un groupe de la nomenklatura auraient pu assurer le passage des forces de répression du côté des insurgés. L'ancien Premier ministre Petre Roman confirme cette idée, mais, justement comme une conséquence de celle-ci, infirme la thèse initiale de l'émanation du FSN des rangs des révolutionnaires⁶:

¹ Communiqué du CFSN, *Monitorul Oficial al României*, I, no. 2, 25 décembre 1989.

² *Ibidem*.

³ Dominique Colas souligne le caractère typiquement léniniste de ce genre d'expression, Dominique COLAS, *Sociologie politique*, PUF, Paris, 1994, pp. 241-244.

⁴ En roumain «indicații», terme utilisé avant 1989 pour désigner la nécessité de la conformation aux vœux exprimées par le chef du parti et de l'État.

⁵ Le Décret-Loi sur la constitution, l'organisation et le fonctionnement du CFSN et de conseils territoriaux du FSN, *Monitorul Oficial al României*, I, no. 4, 27 décembre 1989, pp. 2-3/2.

⁶ Après être entré en conflit avec Ion Iliescu.

«On a souvent dit, et on l'a écrit, que la révolution roumaine a été „confisquée“. Je pense en effet que l'expression est juste pour une grande part: dès la nuit du 22 au 23 décembre [...] le pouvoir a été accaparé, ou en tout cas fortement noyauté, par d'anciens communistes qui n'avaient pour volonté que de redonner au régime déchu, dans une opération presque purement „cosmétique“, le semblant de légitimité que Ceaușescu lui avait fait perdre»¹.

En fait, la question de la continuité est bien moins nette et plus controversée. Un traumatisme comme le moment révolutionnaire peut remettre en cause les piliers même d'une culture politique². En ce sens, celle des communistes roumains est totalement redéfinie par la chute du régime, et le rapport du FSN au régime déchu doit être vu comme une composante de cette transformation, d'où la difficulté du Front de se réclamer d'une quelconque tradition politique.

Les premières divergences

Les premiers signes de l'existence de rapports différents au régime communiste apparaissent déjà dans les prises de parole télévisées ou radiodiffusées du 22 décembre. Une majorité parle des 25 années de dictature, notamment dans les interventions télévisées, comme c'est le cas de Theodor Brateș qui, devenu en ce moment la figure centrale de ces émissions en direct, essaye de tempérer les manifestants en leur disant qu'«on a souffert pendant 25 ans, patientez encore un jour»³. D'autres incriminent les 45 années de régime à parti unique. Comme la propagande de l'ancien régime insistait sur les «réalisations des 25 années de l'Époque Ceaușescu»⁴, il faut relativiser la signification de ce phénomène qui peut s'expliquer au début par la volonté de renverser les termes de cette propagande. Mais cette explication n'est plus valable quand on avance dans le temps et qu'on s'arrête sur l'attitude à ce sujet des dirigeants du Conseil du FSN.

L'inventaire des appellations du régime déchu dans les communiqués du CFSN et de ses dirigeants fait apparaître la présence, presque en exclusivité, de formules comme «la dictature *ceausiste*» et «le régime *ceausiste*»⁵. Il est significatif que dans les communiqués et les documents officiels du Conseil Provisoire de Unité Nationale⁶, où le clivage politique est prononcé, cette règle est strictement respectée, ce qui montre que l'enjeu était devenu polémique et que le FSN montrait ainsi sa domination sur le Parlement provisoire.

Pourtant, au tout début, cette constante n'apparaît pas comme polémique, car aucune opposition anticomuniste n'était venue perturber le consensus autour du nouveau pouvoir⁷. Dès décembre, celui qui était vu comme l'idéologue du groupe

¹ Petre ROMAN, *Le Devoir de liberté*, Payot, Paris, 1992, pp. 118-119.

² Serge BERNSTEIN, «Introduction. Nature et fonction des cultures politiques», in IDEM (éd.), *Les cultures politiques en France*, Seuil, Paris, 1999, pp. 7-31/29.

³ RADIO ROMANIA (éd.), *E un început în tot sfârșitul ...cit.*, pp. 89, 93.

⁴ Formule consacrée de la propagande d'avant 1989.

⁵ V. *Monitorul Oficial al României*, février-juin 1990.

⁶ Successeur du CFSN jusqu'aux élections du 20 mai; est dominé par le FSN et dirigé par Ion Iliescu.

⁷ Même *România Liberă* parle, au début, des «crimes du totalitarisme ceausiste», *România Liberă*, 30 décembre 1989. D'ailleurs immédiatement après la chute du régime la majorité des

dirigeant, Silviu Brucan, souligne que la Révolution est orientée contre «les 20 années de mépris ceausiste»¹ pour ensuite critiquer «ceux qui cherchent dans les dossiers et dans les archives»². En même temps Ion Iliescu, dans ses plus importants discours, notamment lors de ses interventions télévisées, se garde de condamner le communisme ou le régime communiste³.

Même s'il s'agit d'une période assez courte, du 22 décembre au 28 janvier, le début du postcommunisme roumain comprend trois étapes dans l'expression du rapport au passé: il y a d'abord le moment de la révolte, marqué par le radicalisme envers les symboles du pouvoir communiste, ensuite le ressaisissement d'une partie de l'ancienne élite politique et une modération du discours, enfin l'apparition d'une critique anticommuniste qui met en doute la volonté de changement du Front.

Le premier enjeu politique de cette période porte sur des formes différentes de légitimation négative à l'égard du passé récent, ce qui va de pair avec des interprétations concurrentes de la période totalitaire. Quand le nouveau ministre des Affaires étrangères, Sergiu Celac, dénonce, au début de janvier 1990, «la désastreuse politique de cadres des derniers 20 ans»⁴, le regard sur le passé vient de l'intérieur de l'ancien système, et par conséquent vise des réformes limitées. Ce qui ne tardera pas à susciter de vives réactions, comme celle du journal *România Liberă* qui dénonce, dès le début du mois de janvier, la tendance à condamner uniquement les 25 dernières années de l'ancien régime⁵.

On retrouve donc ce point de divergence initial au niveau de la presse, où l'on voit se confronter les journaux qui soutiennent sans réserves le FSN et ceux qui veulent gagner une indépendance à l'égard du gouvernement. Les premiers, comme *Adevărul*, *Dimineața* et *Azi*, au début de 1990, contiennent des articles portant surtout sur les excès de la dernière période du communisme. Par exemple, l'ancien organe du PCR, *Adevărul*, publie plusieurs articles sur Nicolae Ceaușescu qui est nommé «criminel inné»⁶; *Dimineața* multiplie aussi les «informations inédites» sur la famille Ceaușescu, parfois avec des photos particulièrement macabres du couple après l'exécution⁷. Par contre, *România Liberă* ou l'hebdomadaire 22 se concentrent sur les prisons politiques des années 1950.

Le premier numéro de l'organe du FSN, *Azi*, met en doute la vision anticommuniste en critiquant l'affirmation du philosophe Gabriel Liiceanu qui parle «des quarante, et non pas vingt dernières années»⁸ de dictature. Pour l'auteur de l'article, «cette thèse ne pourra pas résister à une analyse socio-historique, au moins pour la période 1965-1971»⁹. *Azi* considère que cette période de relative libéralisation ne doit pas faire partie d'une définition globale de la durée du régime

intervenants à la radio ou à la télévision parle uniquement des «25 années de dictature», RADIO ROMÂNIA(éd.), *E un început în tot sfârșitul ...cit.*

¹ *România Liberă*, 27 janvier 1990.

² *Ibidem*. D'autre part Silviu Brucan va, plus tard, dénoncer l'influence des services secrets dans la politique roumaine, v. Silviu BRUCAN, *Generația irosită...cit.*, pp. 233-234.

³ V. «Discursul de anul nou al președintelui CFSN», *Monitorul Oficial al României*, II, no. 1, 3 janvier 1990, pp. 1-3.

⁴ *Adevărul*, 4 janvier 1990.

⁵ Nicolae PRELIPCEANU, «25 sau 45?», *România Liberă*, 5 janvier 1990, p. 1.

⁶ *Adevărul*, 16 janvier 1990.

⁷ *Dimineața*, 3 avril 1990.

⁸ Vladimir SOMEȘAN, «Paternalismul domnului Liiceanu», *Azi*, no. 1, 11 avril 1990, p. 3.

⁹ *Ibidem*.

communiste, car il y aurait eu une suspension de la dictature, ou du moins de son caractère totalitaire. Ainsi, l'auteur peut viser plusieurs cibles. La première est de dénoncer la vision simpliste du passé récent qu'ont les adversaires du FSN, en attaquant le discours d'un philosophe, donc de quelqu'un qui est censé avoir la vision la plus sophistiquée de ce passé. Ce point est très important parce qu'il caractérise l'ensemble de la réaction du FSN au discours sur le passé communiste: l'importance de la nuance, tout en soulignant les discontinuités du régime, le souci de mettre en avance l'existence de périodes meilleurs que d'autres, qui peuvent être connotées positivement. La deuxième tient au fait que la période 1965-1971, donc les six premières années de pouvoir de Nicolae Ceaușescu, est à la fois celle qui a vu croître les espérances liées à un certain réformisme et celle du progrès fulgurant de Ion Iliescu au sein du PCR¹.

Cet accent sur la période des 20 dernières années apparaît donc comme directement lié à la chronologie de la carrière politique de Ion Iliescu. D'ailleurs, dans une biographie officielle publiée avant les élections du 20 mai 1990, on apprend que:

«Quand Ceaușescu a commencé à mettre en application ses projets diaboliques [...] Ion Iliescu a dit NON. Durant presque 20 ans, Ion Iliescu a subi les pressions directes et indirectes, les menaces frontales ou dissimulées»².

Le conflit personnel avec l'ancien dictateur donne au dirigeant du FSN une image de dissident, tout en le distinguant nettement des autres dissidents, car il s'agit d'un conflit au sommet du parti.

Cette ambivalence de la condamnation de la dictature et en même temps de la relativisation de cette condamnation par une périodisation de l'ancien régime sera l'une des constantes du discours du Front sur le passé communiste. La condamnation uniquement de la période des 20 ou 25 dernières années est une continuation logique de la modalité par laquelle le FSN avait expédié la question des responsabilités, par le procès du couple Ceaușescu; elle permet en même temps à Ion Iliescu d'invoquer son expérience politique antérieure au moment décembre 1989.

Mais à part les nécessités électorales liées à son dirigeant, le rapport du CFSN au passé communiste répond à plusieurs autres impératifs du moment. Il fallait d'abord justifier les continuités institutionnelles et humaines: parler des 25 ans relativisait la mise en cause des anciennes institutions et concentrait toute la culpabilité sur celui qui fut le Conducător. D'ailleurs cette tactique n'a rien de spécifique; on la retrouve, entre autres, chez les ex-communistes bulgares, qui soutiennent la thèse de la responsabilité personnelle de Todor Jivkov, car elle permet au parti ex-communiste de condamner les abus du régime, sans renier l'intégralité de son héritage³. La même démarche permet au Front d'éviter à la fois la question des autres responsables et de se donner la liberté de choisir dans l'héritage de l'ancien parti unique ce qui lui semble opportun.

¹ 1971 est le moment de l'arrêt d'une certaine forme de libéralisation et du début de la restalinisation du régime, mais aussi celui qui est considéré par Ion Iliescu comme celui de sa marginalisation, même s'il reste membre de Comité Central du PCR encore dix ans.

² Biographie de Ion Iliescu, *Dimineața*, 18 mai 1990.

³ Marta TOUYKOVA, «La genèse d'un parti successeur en Bulgarie», *Raisons politiques*, no. 3, août-octobre 2001, pp. 127-138/130.

La concentration sur cette thèse de la responsabilité personnelle de Nicolae Ceaușescu est facilitée par la nature même du communisme roumain, caractérisée par la concentration du pouvoir au sommet de la hiérarchie du parti. En plus, l'expérience du quotidien qu'avaient eue les Roumains pendant les quinze dernières années du régime explique la tendance à condamner spontanément cette dernière période¹, par rapport à laquelle les années '60 apparaissent, par contraste, comme un âge d'or. Il ne faut en déduire ni l'existence d'une nostalgie collective, ni une tentative des nouveaux dirigeants du pays de s'appuyer sur cet éventuel sentiment. L'explication apparaît à la fois comme conjoncturelle et plus fondamentale car elle en dit long sur la nature et les objectifs de la formation politique dirigée par Ion Iliescu.

La perspective de la campagne électorale et l'intention de créer un large consensus² désignent comme uniques adversaires du Front les «partis historiques»³ et certains intellectuels, notamment les dissidents, qui partagent une critique anti-communiste du nouveau régime. Face à une condamnation sans nuances du passé communiste, le FSN présente une vision plus équilibrée, qui devrait être une garantie pour tous ceux qui se sentent menacés par le radicalisme de l'opposition dénonçant les 45 années de communisme.

D'ailleurs, les débats pendant la première campagne électorale tourneront autour de la question de cette éventuelle menace que représenteraient les anticommunistes pour les anciens membres du PCR. La tendance de parler plutôt des 25 ans de dictature n'était donc pas le signe d'une certaine nostalgie, mais une façon de recueillir le soutien le plus large de ceux qui avaient souhaité la chute de Nicolae Ceaușescu.

Ce qui ne veut pas dire que la facilité avec laquelle les dirigeants du Front jouent avec le rapport au régime antérieur n'était pas symptomatique de l'image qu'ils ont de ce régime et qu'ils veulent imposer au nom d'impératifs politiques. Le temps va montrer que l'enjeu 25-45 avait aussi une autre signification, fondamentale pour l'identité même du nouveau régime. Bien plus qu'une simple polémique électorale, cette question portait sur un choix politique fort, qui touchait à la refondation de la communauté politique. Cette question portant sur l'histoire dans laquelle la nouvelle Roumanie devait s'inscrire, était de savoir quelles étaient les traditions utilisables en vue de la démocratisation. La réponse sera implicitement formulée par la Constitution de 1991⁴.

¹ Une explication est celle de la pénurie alimentaire qui était le principal trait de la vie quotidienne de la quasi-majorité des Roumains depuis le début des années 1980, ce qui avait contribué à idéaliser, de ce point de vue, la période des années '50-'60. En somme même si probablement il y a un certain désir de rapporter toutes les maux du régime au couple Ceaușescu, assez vite au début de 1990 on va parler de «45 années de dictature» et non plus seulement des 25 années.

² V. les interventions des nouveaux dirigeants dans la collection sélective de programmes radiodiffusés pendant la période 17-23 décembre 1989, RADIO ROMÂNIA (éd.), *E un început în tot sfârșitul...* cit.

³ Le PNPcd, le PNL et le PSDR, apparus au début du mois de janvier 1990.

⁴ Comme l'observe Daniel BARBU: «La Constitution de décembre 1991 est conçue pour assurer la continuité de l'État et des élites qui ont appris le gouverner, non pas pour faciliter l'apparition d'une fonction politique dans la société roumaine, mais pour empêcher ainsi que le politique génère une élite d'un type différent», in IDEM, *Republica absentă*, Nemira, București, 1999, pp. 126-127 (notre traduction).

Le rapport à l'État totalitaire comme rapport à son héritage institutionnel

Au cours du mois qui précède la décision du 23 janvier, de participer aux premières élections libres¹, le FSN se confond avec les structures de l'État, dont il prend la direction au niveau central et local, au nom de la Révolution, qu'il prétend incarner. Il s'agit d'une légitimation négative par rapport au régime antérieur, dont les structures économiques et politiques sont condamnées; mais cette condamnation est limitée, si l'on regarde le champ des responsabilités dénoncées, restreint à la famille Ceaușescu et à ses proches.

Pour bien définir le point de départ de l'évolution du rapport du Front au passé récent, il faut clarifier sa fonction dans le discours de légitimation du nouveau pouvoir. En ce sens il faut revenir à la question du rapport entre le groupe de Ion Iliescu et les manifestations qui ont lieu les 21 et 22 décembre à Bucarest et dans d'autres villes du pays. Bien que le CFSN soit composé y compris de manifestants et d'anciens dissidents, il est aujourd'hui établi que le CFSN n'est pas «l'émanation» des révoltés²; en revanche, il est reconnu par eux.

D'autre part on peut interpréter l'absence, dans les premiers communiqués du CFSN, d'un rapport explicite au PCR comme le signe d'un positionnement implicite à l'intérieur de ce parti; en tout cas, Ion Iliescu se présente, par contraste avec d'autres possibles leaders du nouvel organisme, comme un professionnel du pouvoir.

Si longtemps confondu avec l'État et avec l'idée même d'autorité, le Parti ne pouvait pas être un acteur du changement, mais ne pouvait pas disparaître non plus. En fait, son invisibilité apparente est l'effet de la reprise en main des événements par des membres ou d'anciens membres de son élite. Mais cette reprise n'était pas concevable, vu le contexte révolutionnaire, dans une logique de continuité institutionnelle. Le premier communiqué apparaît à la majorité comme assez radical pour être considéré comme le premier programme des révoltés. Ses premières propositions sont comparables aux compromis et conclusions des tables rondes déroulées à la fin d'autres régimes communistes; si les tables rondes évitent une situation révolutionnaire, l'apparition du FSN et son programme évite la poursuite d'un tel mouvement.

Le premier Communiqué du CFSN, tout en rassurant l'ensemble de la bureaucratie étatique, dépasse les limites d'un simple réformisme, étant en rupture avec la tradition de la dictature du prolétariat. Nous avons essayé de montrer que cette rupture, si nette par des objectifs comme la séparation des pouvoirs ou les élections libres, ne manquait pas d'une certaine ambiguïté qui sera ultérieurement dénoncée par l'opposition naissante. L'annonce que «tous les ministères et organes centraux

¹ Le FSN en tant que parti est apparu le 23 janvier 1990 à la suite de la décision prise par le CFSN, qui détenait le pouvoir en l'État, de constituer une formation politique qui participerait aux élections. La décision avait été prise avec 128 voix pour, 8 contre, et 5 abstentions. À ce propos, v. Ion ILIESCU, *Momente...cit.*, pp. 84-94.

² Officiellement le groupe se forme à partir de la première déclaration télévisée de Ion Iliescu du 22 décembre, après la fuite de l'ancien secrétaire général, et en majorité il n'est pas composé de participants aux manifestations, en revanche son noyau dur était constitué par des anciens membres de la direction du Parti Communiste tombés en disgrâce.

dans leurs structure actuelle continueront leur activité normale»¹, contient les prémisses de deux caractéristiques du rapport du FSN au régime antérieur: premièrement, cette définition de la *normalité* montre déjà une vision qui veut justifier les continuités institutionnelles et considère le moment révolutionnaire comme une étape qui est dépassée au moment même de la reprise du pouvoir par le CFSN.

Deuxièmement, le communiqué partage les institutions de l'ancien régime en institutions dissoutes et institutions qui doivent fonctionner normalement, donc comme avant. L'ancien régime a donc un côté positif, qui ne doit pas être perturbé par les événements révolutionnaires, et un autre, connoté négativement, vers lequel doit être canalisé le désir de changement. Le nouveau pouvoir assoit sa légitimité à la fois sur la protection du premier et la condamnation du second.

Dans les nombreux discours que Ion Iliescu prononce en sa qualité de chef de l'État roumain au début de 1990 le rapport critique au régime déchu se fait presque exclusivement par l'invocation de l'héritage économique: sont dénoncés les fautes commises par l'ancien secrétaire général du PCR dans ce domaine et les mensonges des statistiques économiques officielles². En même temps, dans l'une des rares précisions sur le sort des grands dignitaires du parti communiste, le FSN annonce ce que l'on reproche à une partie d'entre eux:

«Parmi les membres de l'ancien Conseil Politique Exécutif du PCR ont été arrêtés et sont maintenant emprisonnés seulement ceux qui sont directement impliqués dans les mesures de répression et liés aux abus de pouvoir en ce qui concerne les finances de l'État, commises par les anciens dictateurs roumains»³.

Cette concentration sur les délits économiques limite le domaine des responsabilités des anciens dirigeants en le réduisant en fait à certaines formes de corruption qui ne mettaient en cause ni l'exercice du pouvoir du PCR, ni d'autres responsabilités concernant les crimes du régime.

D'ailleurs le FSN n'ignore pas la nécessité de la continuation des changements. Ion Iliescu, considère 22 décembre 1989 comme «La fin d'un monde, le début d'un monde nouveau»⁴, même si le pouvoir en place devait prouver sa propre rupture avec l'ancien système, ce qui donne à cette déclaration une dimension opportuniste, celle-ci était elle-même créatrice de sens pour le FSN et pour ses partisans. En invoquant dans ces termes le rapport au régime antérieur, les nouveaux dirigeants confirment certaines attentes en ce qui concerne les changements et même en créent davantage.

Cela nous montre dans quelle mesure, même quand il se limite à une forme de justification, le discours de rupture à l'égard du passé peut engendrer une dynamique qui dépasse la simple instrumentalisation. En même temps, le cas inverse est tout aussi vrai: quand le même Ion Iliescu évite de condamner explicitement le passé, il encourage le retour des hommes de l'ancien régime⁵. Ce phénomène

¹ Communiqué au pays du FSN, *Monitorul Oficial al României*, I, no. 1, 22 décembre 1989.

² V. par exemple «Discursul de anul nou al președintelui CFSN», *Monitorul Oficial al României*, II, no. 1, 3 janvier 1990, pp. 1-3.

³ Communiqué du FSN du 1^{er} janvier 1990, *România Liberă*, 2 janvier 1990.

⁴ *Dimineața*, 3 avril 1990.

⁵ Cet encouragement implicite d'attitudes nostalgiques envers le passé communiste va aboutir à l'entrée dans le Parlement des extrémistes du Parti de la Grande Roumanie et des nostalgiques du Parti Socialiste du Travail, qui, après 1992, vont s'allier avec celui de Ion Iliescu pour soutenir et participer au gouvernement dirigé par Nicolae Văcăroiu (1992-1996).

d'amplification des conséquences du discours envers le passé communiste montre à la fois le risque d'une interprétation orientée exclusivement sur les buts de certains usages politiques du passé et le risque de minimiser les conséquences de ces usages, en les limitant à leurs effets voulus.

Un moment important qui aboutira à une clarification de l'attitude du FSN est la manifestation du 12 janvier 1990, pendant laquelle la commémoration des victimes de décembre se transforme dans la première manifestation de rue qui met en cause certaines décisions de Ion Iliescu et du FSN. Les principales revendications étaient le rétablissement de la peine de mort pour les responsables des répressions et la mise hors la loi du Parti Communiste. Sous la pression de la rue, Iliescu signe des décrets en ce sens, qu'il annule aussitôt la rue calmée. C'est le moment de la fin de la carrière politique de Dumitru Mazilu, le numéro deux du FSN, qui apparaît à l'époque comme un partisan des mesures radicales demandées par les protestataires¹. Une semaine après le 12 janvier, Petre Roman et Dumitru Mazilu feront leur autocritique pour avoir accepté, sous la pression de la foule, les décrets pour l'organisation d'un référendum pour la réintroduction de la peine de mort et d'un autre sur l'interdiction du Parti Communiste. Le premier est annulé à l'unanimité par le CFSN, le deuxième est transformé dans un décret de nationalisation des biens du PCR².

Cet épisode désigne la question du rapport au passé comme étant hautement problématique pour les dirigeants du FSN et du pays, avant même la formation d'une opposition politique visible, dont la première action publique importante est la manifestation du 28 janvier, provoquée par la décision prise par le CFSN, institution de l'État, de la participation du FSN, en tant que formation politique, aux futures élections.

En même temps les institutions subordonnées à l'ancien parti unique ne sont pas dissoutes mais transformées, à l'image de la Securitate, mais aussi de l'école supérieure du Parti Communiste³. Cette inertie est frappante surtout quand il s'agit de la principale institution répressive, la Securitate, dont le sort n'était pas clair deux mois après le changement. Dans une première étape, elle est intégrée au Ministère de la Défense; pour le ministre de la Défense, Victor Stănculescu:

«Le Ministère de la Défense nationale a établi qu'une partie importante des effectifs de l'ancienne Securitate de l'État est compromise par rapport au peuple et à la révolution»⁴.

Mais, d'autre part il souligne que:

¹ Dans le livre de 1999 il déclare avoir été drogué, et «Les slogans „des morts pour des morts” et „mort aux membres de la Securitate” contrevenaient à mes convictions», et en plus l'ancien dissident se prononce contre «la culpabilisation de l'Armée et de la Securitate», Dumitru MAZILU, *Proclamația revoluției române. 10 ani de la speranțele din 1989*, Lumina Lex, București, 1999. pp. 5, 289.

² Communiqué du CFSN, *Monitorul Oficial al României*, 19 janvier 1990, pp. 1-2.

³ L'Académie d'études sociopolitiques «Ștefan Gheorghiu», laquelle, par une décision du gouvernement, 55 du 19 janvier 1990, se transforme en deux Facultés de l'Université de Bucarest (Faculté de Sociologie et de Psychologie et Faculté de Journalisme) et un Institut de Théorie Sociale et Politologie. D'ailleurs le dirigeant de cet institut, Radu Florian, va devenir un défenseur de la politique du FSN.

⁴ Victor Stănculescu, *România Liberă*, 21 février 1990.

«Certains cadres de la Securitate, dès les premiers moments du combat pour la liberté et la démocratie, se sont ralliés à celui-ci en luttant contre les terroristes»¹.

Cela permet au FSN de ne pas dissoudre l'institution répressive, mais de la transformer, un mois après, dans le Service roumain de renseignements, qui n'est plus subordonné au gouvernement, mais au chef de l'État. Cette continuité institutionnelle, impensable en décembre 1989, sera ultérieurement justifiée par les journaux du FSN, comme *Azi* et *Dimineața*, qui essaieront de réhabiliter l'ancienne police politique². Ces tentatives vont se faire le plus souvent à l'aide d'argument de type nationaliste, comme dans un article d'*Azi* qui commence par dénoncer:

«La Securitate, en dépit de certaines périodes d'égarement, générées par des dispositions aberrantes, données par le dictateur en personne, était créditée de certains succès. La Securitate devait disparaître dès les premiers jours pour rendre possible l'application des autres étapes de plans diaboliques. Sur le fond de l'atmosphère de culpabilisation générale, quand chaque Roumain était rendu coupable de la série de difficultés qu'avait rencontrées le pays, comme si Yalta avait été le résultat du vote de la nation, les cadres de la Securitate ont été une catégorie qui a fait l'objet d'un plus de culpabilisation»³.

Ce texte est un bon exemple pour la démarche du FSN de 1990, celle de justifier son manque d'intérêt en ce qui concerne les responsabilités des crimes d'avant 1989 en diminuant l'importance de cette question et en invoquant un type d'intérêt national qui, finalement, était défini d'une manière similaire avant et après 1989.

Conclusions

La nature totalitaire du régime d'avant 1989 avait permis au Parti unique de se dissimuler dans l'État en décembre, puis de réapparaître, de l'intérieur des structures de cet État, sous la forme du FSN⁴. Cette continuité inavouée met le FSN dans l'impossibilité d'avoir un discours crédible sur le passé récent et le condamne à une perpétuelle logique de la dissimulation quant à ses origines institutionnelles et idéologiques.

Les ex-communistes roumains définissent les conditions du changement sous la pression de la foule, mais sans avoir un vrai partenaire qui leur fasse contrepoids, car cette foule manque de leaders, si bien que la force motrice des changements disparaît avec la fin des manifestations. De ce point de vue, la situation est très différente de celle des pays d'Europe Centrale, une des conséquences étant l'absence d'un discours cohérent de condamnation de l'ancien parti unique de la part des premiers dirigeants postcommunistes.

L'unité initiale du FSN repose sur une interprétation commune du moment révolutionnaire et du rapport au passé communiste. La tentative de certains acteurs

¹ *Ibidem*.

² Grigore TRAIAN POP, «Securiști sau disidenți?», *Dimineața*, 9-10 mai 1992, pp. 1, 5.

³ Article non signé, «Moarte securiștilor!», *Azi*, 30 août 1990, p. 3.

⁴ V. Alexandru GUSȘI, «Le poids du rapport au passé communiste...cit.», pp. 716-721.

des événements respectifs de minimiser ces points communs¹ est le résultat de simples visions rétrospectives, qui projettent sur cette période initiale des conflits apparus ultérieurement. Les premiers messages des nouveaux dirigeants doivent être vus comme un effort à la fois de canaliser cet esprit en la faveur du FSN et de le convertir à ce qui apparaît comme l'impératif du groupe de Ion Iliescu: son acceptation par les structures militarisées de l'État². Mais cette lecture du discours révolutionnaire du FSN, à la lumière de l'impératif de l'équilibre entre les attentes des uns et les craintes des autres, ne doit pas occulter le fait que le principal élément de légitimation du nouveau pouvoir résulte d'une relation avec les manifestants qui avaient chassé l'ancien chef du parti et de l'État.

De ce point de vue, la conversion est donc double: Ion Iliescu accepte certaines demandes de la foule, tout en prenant soin de donner aux objectifs déclarés du FSN une forme très proche des demandes populaires, notamment en ce qui concerne l'organisation des élections libres. Mais le prix demandé en échange est que la population cesse les manifestations, retourne au travail et surtout accepte le Front comme seul recours face au risque d'anarchie. De cette manière Ion Iliescu peut proclamer l'existence d'un consensus sur le rapport au passé récent: les seuls coupables sont les Ceaușescu et les «fanatiques» ou «terroristes»³ qui l'ont soutenu jusqu'à son exécution.

Ce chantage au risque du désordre, voire même à celui d'une guerre civile, montre que le consensus initial a comme principal fondement une peur dans laquelle se trouvent mêlées jusqu'à la confusion la crainte d'un retour à l'ancien régime et celle d'une radicalisation des changements. De cette confusion partent tous les discours du Front sur la Révolution, vue à la fois comme un moment de rupture et comme une justification de certaines continuités.

¹ Petre ROMAN, *Le Devoir de liberté*, Payot, Paris, 1992, pp. 118-119.

² Ainsi Alexandra IONESCU observe que «La Révolution roumaine a-t-elle eu comme principal rôle d'avoir débarrassé l'État du régime tout en sauvegardant le premier», in IDEM, «Partis, régime politique et bureaucratie d'État», *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. III, no. 4, 2003, pp. 921-940/934.

³ V. le discours télévisé de Ion Iliescu du 25 décembre, *România Liberă*, 27 décembre 1989.